Docusign Envelope ID: 2BA2E9C2-7190-403F-9845-81E3852343D8

ALENCON DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 2 445 000 euros
Siège social : Route du Mans
72610 ARCONNAY
312 068 307 RCS LE MANS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 SEPTEMBRE 2025

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 4 009 538,55 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 4 009 538,55 euros

A titre de dividendes 3 814 200,00 euros
Soit 780,00 euros par action

Le solde,
Au compte « Autres Réserves » 195 338,55 euros
Qui s'élève ainsi à 11 235 611,57 euros.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 9 780,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 3 804 420,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

Docusign Envelope ID: 2BA2E9C2-7190-403F-9845-81E3852343D8

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/03/2022	3 669 456,00 €	4 890	1 500,80 €	3 667 955,20 €
31/03/2023	3 790 532,40 €	4 890	1 550,32 €	3 788 982,08 €
31/03/2024	3 789 750,00 €	4 890	1 550,00 €	3 788 200,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 septembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
La Présidente

Mme Stéphanie ALBA

Signé par :
Stéphanie ALBA
74BF3DFEF496467...

Docusign Envelope ID: 2BA2E9C2-7190-403F-9845-81E3852343D8

Bilan actif	Clôture au 31/03/25 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/24 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**38 392 612**	**21 991 789**	**16 400 823**	**12 096 598**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**224 096**	**143 193**	**80 903**	**82 771**
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	147 871	143 193	4 678	6 546
FONDS COMMERCIAL (1)	76 225		76 225	76 225
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**35 683 121**	**21 848 596**	**13 834 525**	**9 804 247**
TERRAINS	3 939 996	2 012 568	1 927 428	1 914 238
CONSTRUCTIONS	15 932 871	11 472 094	4 460 777	4 248 613
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	8 870 152	6 219 742	2 650 410	1 506 568
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	3 026 556	2 144 192	882 364	982 218
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	2 118 296		2 118 296	768 611
EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES	1 795 249		1 795 249	384 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**2 485 395**		**2 485 395**	**2 209 580**
PARTICIPATIONS	21 247		21 247	21 247
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 785 559		1 785 559	1 724 959
PRÊTS	402 609		402 609	391 725
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	275 979		275 979	71 648
ACTIF CIRCULANT	**24 736 897**	**35 235**	**24 701 662**	**25 388 948**
STOCKS ET EN-COURS	**9 568 990**		**9 568 990**	**9 510 731**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	28 259		28 259	46 023
MARCHANDISES	9 540 731		9 540 731	9 464 708
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**4 551 345**	**35 235**	**4 516 110**	**4 411 032**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	508 706	32 545	476 161	656 375
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	4 042 639	2 690	4 039 949	3 754 657
CREANCES DIVERSES (3)	**427 051**		**427 051**	**658 391**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**6 564 788**		**6 564 788**	**6 455 000**
DISPONIBILITES	**3 226 773**		**3 226 773**	**4 054 125**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**397 950**		**397 950**	**299 669**
TOTAL GENERAL	**63 129 509**	**22 027 024**	**41 102 485**	**37 485 545**

(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			29 552	9 005
(3) Dont à plus d'un an				

Comptes certifiés conformes

Signé par : Stéphanie ALBA
74BF3DFEF496467...

Docusign Envelope ID: 2BA2E9C2-7190-403F-9845-81E3852343D8

Bilan passif	Clôture au 31/03/25 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	**17 935 166**	**17 716 448**
CAPITAL	**2 445 000**	**2 445 000**
RESERVES	**11 284 773**	**11 102 898**
RESERVE LEGALE	244 500	244 500
AUTRES RESERVES	11 040 273	10 858 398
RESULTAT DE L'EXERCICE	**4 009 539**	**3 971 625**
PROVISIONS REGLEMENTEES	**195 855**	**196 925**
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**459 046**	**474 408**
PROVISIONS POUR RISQUES	**459 046**	**474 408**
DETTES(1)	**22 708 272**	**19 294 689**
DETTES FINANCIERES	**6 506 277**	**4 458 010**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	4 886 753	2 913 898
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	1 619 524	1 544 112
DETTES D'EXPLOITATION	**13 940 111**	**14 170 705**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 474 918	9 230 632
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 207 308	4 677 086
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	257 886	262 987
DETTES DIVERSES	**2 250 043**	**652 971**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	2 201 341	578 840
AUTRES DETTES DIVERSES	48 702	74 131
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**11 842**	**13 003**
TOTAL GENERAL	**41 102 485**	**37 485 545**

(1) Dont à plus d'un an	5 682 496	4 108 120
Dont à moins d'un an	17 025 776	15 186 569
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Compte de résultat	Exercice 01/04/24 - 31/03/25 Durée 12 mois	Exercice 01/04/23 - 31/03/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	**120 972 489**	**125 937 951**
VENTES DE MARCHANDISES	117 736 536	122 513 752
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 448 233	2 665 260
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*120 184 769*	*125 179 012*
REPRISES SUR PROVISIONS	258 827	207 787
TRANSFERTS DE CHARGES	386 357	432 912
AUTRES PRODUITS	142 535	118 239
CHARGES D'EXPLOITATION	**114 507 213**	**119 753 249**
ACHAT DE MARCHANDISES	90 984 707	95 183 904
VARIATION DES STOCKS	-58 259	312 313
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	255 155	234 894
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	10 358 692	11 472 428
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 509 477	1 496 869
SALAIRES ET TRAITEMENTS	7 546 602	7 237 605
CHARGES SOCIALES	2 201 101	2 020 270
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 416 141	1 443 721
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	3 639	59 498
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	212 046	227 408
AUTRES CHARGES	77 912	64 340
RESULTAT D'EXPLOITATION	**6 465 276**	**6 184 702**
PRODUITS FINANCIERS	**415 968**	**494 175**
PARTICIPATIONS	24 702	16 340
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	26 679	18 326
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	350 987	458 509
REPRISE DE PROVISIONS	13 600	1 001
CHARGES FINANCIERES	**185 398**	**110 821**
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		13 600
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	185 398	97 221
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
RESULTAT FINANCIER	**230 570**	**383 354**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**6 695 846**	**6 568 056**

Docusign Envelope ID: 2BA2E9C2-7190-403F-9845-81E3852343D8

Compte de résultat	Exercice 01/04/24 - 31/03/25 Durée 12 mois	Exercice 01/04/23 - 31/03/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**213 063**	**312 081**
SUR OPERATIONS DE GESTION		
SUR OPERATION EN CAPITAL	211 023	309 938
REPRISES SUR PROVISIONS	2 040	2 142
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**50 081**	**186 670**
SUR OPERATIONS DE GESTION	305	20 255
SUR OPERATION EN CAPITAL	15 651	128 567
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	969	675
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	33 155	37 173
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**162 982**	**125 410**
PARTICIPATIONS DES SALARIES	**1 569 910**	**1 453 848**
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	**1 279 379**	**1 267 994**
TOTAL DES PRODUITS	*121 601 520*	*126 744 207*
TOTAL DES CHARGES	*117 591 981*	*122 772 582*
RESULTAT NET COMPTABLE	**4 009 539**	**3 971 625**

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	47 330	47 417
Produits financiers concernant les entreprises liées	21 755	13 760
Charges financières concernant les entreprises liées	15 770	15 160

Docusign Envelope ID: 2BA2E9C2-7190-403F-9845-81E3852343D8

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Docusign Envelope ID: 2BA2E9C2-7190-403F-9845-81E3852343D8

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours du dernier trimestre de l'exercice, la société a débuté ses travaux de remodling du magasin. Ces différents investissements sont portés dans la rubrique « immobilisations en cours », et s'élèvent à 3 913 k€. Ils sont financés par un déblocage d'un emprunt pour 2 800 k€. Le solde de ces investissements n'a pas été réglé à la clôture, représentant avec les investissements courants de 2 736 k€, une dette fournisseurs d'immobilisations de 2 186 k€.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

Docusign Envelope ID: 2BA2E9C2-7190-403F-9845-81E3852343D8

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 10 à 20 ans
- Constructions : 5 à 24 ans
- Agencements des constructions : 5 à 15 ans
- Agencements divers : 5 à 15 ans
- Matériel d'exploitation : 3 à 20 ans
- Matériel de transport : 3 à 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 3 à 10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Docusign Envelope ID: 2BA2E9C2-7190-403F-9845-81E3852343D8

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 4 890 actions de 500 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	2 445 000			2 445 000
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserves	11 102 898	181 875		11 284 773
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	3 971 625		3 971 625	
Résultat de l'exercice N		4 009 539		4 009 539
Provisions réglementées – Subvention d'investissements	196 925	969	2 040	195 855
	17 716 448	4 192 382	3 973 664	17 935 166

Fonds commercial

LASER (livres et disques)	Acquisition le 22/06/2001	76 224

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	224 096			224 096
Immobilisations corporelles	30 539 224	(1) 5 497 690	353 793	35 683 121
Immobilisations financières - titres	1 759 807	47 000		1 806 807
Immobilisations financières - créances	463 373	215 215		678 588
	32 986 499	5 759 906	353 793	38 392 612

(1) Dont 3 913 545 euros d'immobilisations en cours.

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	141 325	1 868		143 193
Immobilisations corporelles	20 734 976	1 447 429	333 809	21 848 596
	20 876 302	1 449 297	333 809	21 991 789

Dont dotation :	- *Linéaire*	*1 090 947*
	- *Dégressive*	*325 195*
	- *Exceptionnelle*	*33 155*

Docusign Envelope ID: 2BA2E9C2-7190-403F-9845-81E3852343D8

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	16 995	969	2 040	15 925
Autres provisions réglementées	179 930			179 930
Provisions pour risques et charges (1)	474 408	212 046	227 408	459 046
Dépréciations de l'actif immobilisé	13 600		13 600	
Dépréciations de l'actif circulant	63 015	3 639	31 419	35 235
	747 948	216 654	274 467	690 136

Dont dotation :	- *Exploitation*	*215 685*	*258 827*
	- *Financier*		*13 600*
	- *Exceptionnel*	*969*	*2 040*

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- Montants repris parce qu'utilisés : 227 408
- Montants repris parce que devenus sans objet : -

La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 197 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.

- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 212 046 €.

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige opposant la marque Kenzo à douze sociétés du mouvement Leclerc, assignées en août 2022 devant le tribunal judiciaire de Paris pour contrefaçon et parasitisme. La provision retenue selon l'estimation de l'avocat s'élève à 50 000 €.

Docusign Envelope ID: 2BA2E9C2-7190-403F-9845-81E3852343D8

Biens pris en crédit-bail

	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeurs des biens		
Valeur d'origine		200 849
Dotation aux amortissements théoriques		41 735
Cumul des amortissements théoriques		102 192
Valeur nettes		98 657
Redevances		
Afférentes à l'exercice		47 330
Cumulées		157 839
Restant à payer :		
- *À moins d'un an*		*29 186*
- *De 1 à 5 ans*		-
- *A plus de 5 ans*		-
- Total		29 186
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		97 222
Réintégrations fiscales en fin de contrat		-

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	678 588	29 552	649 036
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	4 551 345	4 551 345	
Créances diverses	427 051	383 872	43 179
Charges constatées d'avance	397 950	397 950	
	6 054 934	5 362 719	692 215

Docusign Envelope ID: 2BA2E9C2-7190-403F-9845-81E3852343D8

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	6 201	6 201		
Emprunts bancaires (1)	4 880 552	1 310 905	3 569 647	
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 619 524	239 954	1 379 570	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	13 940 111	13 206 832		733 279
Dettes diverses	2 250 043	2 250 043		
Produits constatés d'avance	11 842	11 842		
	22 708 272	17 025 776	4 949 217	733 279

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	*6 082*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	*2 800 000*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	*829 855*
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	*1 178*

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice 687 511
- Plus-value latente à la fin de l'exercice 701 096

Docusign Envelope ID: 2BA2E9C2-7190-403F-9845-81E3852343D8

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	82 668 289	84 687 192
Drive	17 743 980	16 406 400
Station-service	19 772 500	24 085 420
	120 184 769	125 179 012

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	9
Agents de maîtrise	35
Employés	219
	262

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Docusign Envelope ID: 2BA2E9C2-7190-403F-9845-81E3852343D8

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Pénalités et amendes non déductibles	305	
Amortissements dérogatoires	969	2 040
Cession immobilisations corporelles	15 651	45 834
Immobilisations corporelles mises au rebut	33 155	
Produits exceptionnels divers		165 189
	50 081	213 063

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés *(ordonnance du 21/10/1986)*	733 279
L'intéressement des salariés *(loi du 07/11/1990)*	836 631
	1 569 910

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société Alençon Distribution fait partie du groupe d'intégration fiscale composé la société mère Avalysse, et de ses filiales Alençon Voyages, Laser et Alençon Distribution.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 636 269
Impôt concernant le résultat exceptionnel *(participation des salariés incluse)*	-365 890
	1 279 379

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	502 178
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	532 089

Docusign Envelope ID: 2BA2E9C2-7190-403F-9845-81E3852343D8

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	67 605	67 605	561 944
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-

Et suretés réelles pour nantissement du fonds de commerce pour un emprunt souscrit pour un montant de 3 500 000 euros.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	30 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	289 563	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	2 000 000	2 000 000

Dettes garanties par des suretés personnelles — Néant

Docusign Envelope ID: 2BA2E9C2-7190-403F-9845-81E3852343D8

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- Calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- Exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- Valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- Calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- Évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % (*) ;
- Taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.8 % (**) ;
- Montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux variable selon les catégories ;
- Critère de turn-over du personnel : faible ;
- Table de mortalité : INSEE 2024 ;

(*) *Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

(**) *Taux moyen IBOXX des 4 dernières années.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 660 000 €

Face à cet engagement, la société ALENCON DISTRIBUTION a souscrit un contrat « SwissLife IFC » garantissant le remboursement d'une partie des indemnités. La valorisation de ce fond s'élève à 504 990 € au 31 mars 2025.

Docusign Envelope ID: 2BA2E9C2-7190-403F-9845-81E3852343D8

Entreprises liées

	S.A.S AVALYSSE 72610 ARCONNAY R.C.S. LE MANS 769 373 164	E.U.R.L LASER 72610 ARCONNAY R.C.S. LE MANS 394 698 153	E.U.R.L ALENCON VOYAGES 72610 ARCONNAY R.C.S LE MANS 418 730 164
Participations		7 622	13 625
Dépréciation participations			
Créances rattachées à des participations			
Immobilisations financières diverses			
Clients et comptes rattachés			
Créances diverses	260 753		
Charges constatées d'avance			
Emprunts et dettes financières divers		409 944	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			97
Autres dettes diverses			
Produits de participation	21 755		
Production vendue (services)			3 600
Intérêts et charges assimilées		15 770	

Filiales et participations à plus de 50 %

	E.U.R.L LASER 72610 ARCONNAY R.C.S. LE MANS 394 698 153	E.U.R.L ALENCON VOYAGES 72610 ARCONNAY R.C.S LE MANS 418 730 164
Capital	7 625	13 625
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	601 302	39 237
Quote-part du capital détenu	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	7 622	13 625
Valeur nette des titres détenus	7 622	13 625
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	30 000
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	77 755	1 153 439
Résultat du dernier exercice clos	27 803	64 210
Dividendes encaissés	-	-

Filiales et participations détenues entre 10 % et 50 % — Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

ALENCON DISTRIBUTION
Route du Mans
72610 ARCONNAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025



Sébastien GUILLOIS
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
Tél : 06 99 65 83 68

SOGEC AUDIT
Nom commercial : COGEP AUDIT
167 Quai Ledru Rollin
72000 LE MANS
N° RCS : 438 422 495 LE MANS

sguillois@cogep.fr
www.cogep.fr

ALENCON DISTRIBUTION
Route du Mans
72610 ARCONNAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/03/2025

Aux Associés de la société **ALENCON DISTRIBUTION**,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **S.A.S. ALENCON DISTRIBUTION** relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société comptabilise des dépréciations de ses stocks selon les modalités décrites dans la note « Stocks » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société **ALENCON DISTRIBUTION**, décrite dans la note « Stocks » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIFS À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Mans, le 16 septembre 2025
SOGEC AUDIT

Sébastien GUILLOIS
Commissaire aux comptes

Bilan actif	Clôture au 31/03/25 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/24 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**38 392 612**	**21 991 789**	**16 400 823**	**12 096 598**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**224 096**	**143 193**	**80 903**	**82 771**
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	147 871	143 193	4 678	6 546
FONDS COMMERCIAL (1)	76 225		76 225	76 225
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**35 683 121**	**21 848 596**	**13 834 525**	**9 804 247**
TERRAINS	3 939 996	2 012 568	1 927 428	1 914 238
CONSTRUCTIONS	15 932 871	11 472 094	4 460 777	4 248 613
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	8 870 152	6 219 742	2 650 410	1 506 568
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	3 026 556	2 144 192	882 364	982 218
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	2 118 296		2 118 296	768 611
EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES	1 795 249		1 795 249	384 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**2 485 395**		**2 485 395**	**2 209 580**
PARTICIPATIONS	21 247		21 247	21 247
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 785 559		1 785 559	1 724 959
PRÊTS	402 609		402 609	391 725
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	275 979		275 979	71 648
ACTIF CIRCULANT	**24 736 897**	**35 235**	**24 701 662**	**25 388 948**
STOCKS ET EN-COURS	**9 568 990**		**9 568 990**	**9 510 731**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	28 259		28 259	46 023
MARCHANDISES	9 540 731		9 540 731	9 464 708
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**4 551 345**	**35 235**	**4 516 110**	**4 411 032**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	508 706	32 545	476 161	656 375
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	4 042 639	2 690	4 039 949	3 754 657
CREANCES DIVERSES (3)	**427 051**		**427 051**	**658 391**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**6 564 788**		**6 564 788**	**6 455 000**
DISPONIBILITES	**3 226 773**		**3 226 773**	**4 054 125**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**397 950**		**397 950**	**299 669**
TOTAL GENERAL	**63 129 509**	**22 027 024**	**41 102 485**	**37 485 545**

(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			29 552	9 005
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif	Clôture au 31/03/25 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	**17 935 166**	**17 716 448**
CAPITAL	**2 445 000**	**2 445 000**
RESERVES	**11 284 773**	**11 102 898**
RESERVE LEGALE	244 500	244 500
AUTRES RESERVES	11 040 273	10 858 398
RESULTAT DE L'EXERCICE	**4 009 539**	**3 971 625**
PROVISIONS REGLEMENTEES	**195 855**	**196 925**
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**459 046**	**474 408**
PROVISIONS POUR RISQUES	**459 046**	**474 408**
DETTES(1)	**22 708 272**	**19 294 689**
DETTES FINANCIERES	**6 506 277**	**4 458 010**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	4 886 753	2 913 898
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	1 619 524	1 544 112
DETTES D'EXPLOITATION	**13 940 111**	**14 170 705**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 474 918	9 230 632
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 207 308	4 677 086
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	257 886	262 987
DETTES DIVERSES	**2 250 043**	**652 971**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	2 201 341	578 840
AUTRES DETTES DIVERSES	48 702	74 131
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**11 842**	**13 003**
TOTAL GENERAL	**41 102 485**	**37 485 545**

(1) Dont à plus d'un an	5 682 496	4 108 120
Dont à moins d'un an	17 025 776	15 186 569
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Compte de résultat	Exercice 01/04/24 - 31/03/25 Durée 12 mois	Exercice 01/04/23 - 31/03/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	**120 972 489**	**125 937 951**
VENTES DE MARCHANDISES	117 736 536	122 513 752
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 448 233	2 665 260
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*120 184 769*	*125 179 012*
REPRISES SUR PROVISIONS	258 827	207 787
TRANSFERTS DE CHARGES	386 357	432 912
AUTRES PRODUITS	142 535	118 239
CHARGES D'EXPLOITATION	**114 507 213**	**119 753 249**
ACHAT DE MARCHANDISES	90 984 707	95 183 904
VARIATION DES STOCKS	-58 259	312 313
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	255 155	234 894
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	10 358 692	11 472 428
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 509 477	1 496 869
SALAIRES ET TRAITEMENTS	7 546 602	7 237 605
CHARGES SOCIALES	2 201 101	2 020 270
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 416 141	1 443 721
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	3 639	59 498
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	212 046	227 408
AUTRES CHARGES	77 912	64 340
RESULTAT D'EXPLOITATION	**6 465 276**	**6 184 702**
PRODUITS FINANCIERS	**415 968**	**494 175**
PARTICIPATIONS	24 702	16 340
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	26 679	18 326
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	350 987	458 509
REPRISE DE PROVISIONS	13 600	1 001
CHARGES FINANCIERES	**185 398**	**110 821**
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		13 600
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	185 398	97 221
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
RESULTAT FINANCIER	**230 570**	**383 354**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**6 695 846**	**6 568 056**

Compte de résultat	Exercice 01/04/24 - 31/03/25 Durée 12 mois	Exercice 01/04/23 - 31/03/24 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**213 063**	**312 081**
SUR OPERATIONS DE GESTION		
SUR OPERATION EN CAPITAL	211 023	309 938
REPRISES SUR PROVISIONS	2 040	2 142
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**50 081**	**186 670**
SUR OPERATIONS DE GESTION	305	20 255
SUR OPERATION EN CAPITAL	15 651	128 567
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	969	675
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	33 155	37 173
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**162 982**	**125 410**
PARTICIPATIONS DES SALARIES	**1 569 910**	**1 453 848**
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	**1 279 379**	**1 267 994**
TOTAL DES PRODUITS	*121 601 520*	*126 744 207*
TOTAL DES CHARGES	*117 591 981*	*122 772 582*
RESULTAT NET COMPTABLE	**4 009 539**	**3 971 625**

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	47 330	47 417
Produits financiers concernant les entreprises liées	21 755	13 760
Charges financières concernant les entreprises liées	15 770	15 160

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours du dernier trimestre de l'exercice, la société a débuté ses travaux de remodling du magasin. Ces différents investissements sont portés dans la rubrique « immobilisations en cours », et s'élèvent à 3 913 k€. Ils sont financés par un déblocage d'un emprunt pour 2 800 k€. Le solde de ces investissements n'a pas été réglé à la clôture, représentant avec les investissements courants de 2 736 k€, une dette fournisseurs d'immobilisations de 2 186 k€.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 10 à 20 ans
- Constructions : 5 à 24 ans
- Agencements des constructions : 5 à 15 ans
- Agencements divers : 5 à 15 ans
- Matériel d'exploitation : 3 à 20 ans
- Matériel de transport : 3 à 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 3 à 10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 4 890 actions de 500 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	2 445 000			2 445 000
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserves	11 102 898	181 875		11 284 773
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	3 971 625		3 971 625	
Résultat de l'exercice N		4 009 539		4 009 539
Provisions réglementées – Subvention d'investissements	196 925	969	2 040	195 855
	17 716 448	4 192 382	3 973 664	17 935 166

Fonds commercial

LASER (livres et disques)	Acquisition le 22/06/2001	76 224

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	224 096			224 096
Immobilisations corporelles	30 539 224	(1) 5 497 690	353 793	35 683 121
Immobilisations financières - titres	1 759 807	47 000		1 806 807
Immobilisations financières - créances	463 373	215 215		678 588
	32 986 499	5 759 906	353 793	38 392 612

(1) Dont 3 913 545 euros d'immobilisations en cours.

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	141 325	1 868		143 193
Immobilisations corporelles	20 734 976	1 447 429	333 809	21 848 596
	20 876 302	1 449 297	333 809	21 991 789

Dont dotation :	- *Linéaire*	*1 090 947*
	- *Dégressive*	*325 195*
	- *Exceptionnelle*	*33 155*

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	16 995	969	2 040	15 925
Autres provisions réglementées	179 930			179 930
Provisions pour risques et charges [1]	474 408	212 046	227 408	459 046
Dépréciations de l'actif immobilisé	13 600		13 600	
Dépréciations de l'actif circulant	63 015	3 639	31 419	35 235
	747 948	216 654	274 467	690 136

Dont dotation :	- *Exploitation*	*215 685*	*258 827*
	- *Financier*		*13 600*
	- *Exceptionnel*	*969*	*2 040*

[1] La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- Montants repris parce qu'utilisés : 227 408
- Montants repris parce que devenus sans objet : -

La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 197 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.

- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 212 046 €.

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige opposant la marque Kenzo à douze sociétés du mouvement Leclerc, assignées en août 2022 devant le tribunal judiciaire de Paris pour contrefaçon et parasitisme. La provision retenue selon l'estimation de l'avocat s'élève à 50 000 €.

Biens pris en crédit-bail

	IMMOBILIER	MOBILIER
Valeurs des biens		
Valeur d'origine		200 849
Dotation aux amortissements théoriques		41 735
Cumul des amortissements théoriques		102 192
Valeur nettes		98 657
Redevances		
Afférentes à l'exercice		47 330
Cumulées		157 839
Restant à payer :		
- *À moins d'un an*		*29 186*
- *De 1 à 5 ans*		-
- *A plus de 5 ans*		-
- Total		29 186
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		97 222
Réintégrations fiscales en fin de contrat		-

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	678 588	29 552	649 036
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	4 551 345	4 551 345	
Créances diverses	427 051	383 872	43 179
Charges constatées d'avance	397 950	397 950	
	6 054 934	5 362 719	692 215

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	6 201	6 201		
Emprunts bancaires (1)	4 880 552	1 310 905	3 569 647	
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 619 524	239 954	1 379 570	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	13 940 111	13 206 832		733 279
Dettes diverses	2 250 043	2 250 043		
Produits constatés d'avance	11 842	11 842		
	22 708 272	17 025 776	4 949 217	733 279

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	*6 082*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	*2 800 000*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	*829 855*
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	*1 178*

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice 687 511
- Plus-value latente à la fin de l'exercice 701 096

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	82 668 289	84 687 192
Drive	17 743 980	16 406 400
Station-service	19 772 500	24 085 420
	120 184 769	125 179 012

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	9
Agents de maîtrise	35
Employés	219
	262

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Pénalités et amendes non déductibles	305	
Amortissements dérogatoires	969	2 040
Cession immobilisations corporelles	15 651	45 834
Immobilisations corporelles mises au rebut	33 155	
Produits exceptionnels divers		165 189
	50 081	213 063

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés *(ordonnance du 21/10/1986)*	733 279
L'intéressement des salariés *(loi du 07/11/1990)*	836 631
	1 569 910

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société Alençon Distribution fait partie du groupe d'intégration fiscale composé la société mère Avalysse, et de ses filiales Alençon Voyages, Laser et Alençon Distribution.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 636 269
Impôt concernant le résultat exceptionnel *(participation des salariés incluse)*	-365 890
	1 279 379

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	502 178
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	532 089

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	67 605	67 605	561 944
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-

Et suretés réelles pour nantissement du fonds de commerce pour un emprunt souscrit pour un montant de 3 500 000 euros.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	30 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	289 563	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	2 000 000	2 000 000

Dettes garanties par des suretés personnelles — Néant

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- Calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- Exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- Valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- Calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- Évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % (*) ;
- Taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.8 % (**) ;
- Montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux variable selon les catégories ;
- Critère de turn-over du personnel : faible ;
- Table de mortalité : INSEE 2024 ;

(*) *Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

(**) *Taux moyen IBOXX des 4 dernières années.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 660 000 €

Face à cet engagement, la société ALENCON DISTRIBUTION a souscrit un contrat « SwissLife IFC » garantissant le remboursement d'une partie des indemnités. La valorisation de ce fond s'élève à 504 990 € au 31 mars 2025.

Entreprises liées

	S.A.S AVALYSSE 72610 ARCONNAY R.C.S. LE MANS 769 373 164	E.U.R.L LASER 72610 ARCONNAY R.C.S. LE MANS 394 698 153	E.U.R.L ALENCON VOYAGES 72610 ARCONNAY R.C.S LE MANS 418 730 164
Participations		7 622	13 625
Dépréciation participations			
Créances rattachées à des participations			
Immobilisations financières diverses			
Clients et comptes rattachés			
Créances diverses	260 753		
Charges constatées d'avance			
Emprunts et dettes financières divers		409 944	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			97
Autres dettes diverses			
Produits de participation	21 755		
Production vendue (services)			3 600
Intérêts et charges assimilées		15 770	

Filiales et participations à plus de 50 %

	E.U.R.L LASER 72610 ARCONNAY R.C.S. LE MANS 394 698 153	E.U.R.L ALENCON VOYAGES 72610 ARCONNAY R.C.S LE MANS 418 730 164
Capital	7 625	13 625
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	601 302	39 237
Quote-part du capital détenu	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	7 622	13 625
Valeur nette des titres détenus	7 622	13 625
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	30 000
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	77 755	1 153 439
Résultat du dernier exercice clos	27 803	64 210
Dividendes encaissés	-	-

Filiales et participations détenues entre 10 % et 50 % — Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

COGEP

HLB
WE ARE AN INDEPENDENT MEMBER OF
THE GLOBAL ADVISORY
AND ACCOUNTING NETWORK